



La Crau Energies Vertes

2023

Rapport annuel d'exploitation



Dalkia Méditerranée – cellule
Cogénération

Reçu au Contrôle de légalité le 06 décembre 2024

Sommaire

Sommaire	2
1 Synthèse de l'année 2023	3
1.1 Données clés et principaux indicateurs	3
1.2 Exploitation de l'installation et performances	4
1.2.1 Valorisation du biogaz	4
1.2.2 Qualité du biogaz	4
1.2.3 Disponibilité de l'installation de valorisation	5
1.2.4 Production d'énergie	7
1.2.5 Prime à l'efficacité énergétique	7
1.2.6 Traitement du lixiviat	8
1.2.7 Volume de boues évacuées	8
1.2.8 Consommation des réactifs du traitement du biogaz	8
1.2.9 Consommations électriques	9
1.3 Opérations de maintenance et réglages du réseau de captage du biogaz	10
1.4 Journal des principaux travaux et entretiens moteurs réalisés en 2023	13
1.5 Contrôles réglementaires en 2023	17
2 Perspectives pour 2024	18
3 Annexes	20
3.1 Annexe 1 : Attestation d'assurance de La Crau Energies Vertes	20
3.2 Annexe 2 : Données de production énergétique	23
3.3 Annexe 3 : Calcul du coefficient V de l'installation validé par EDF OA	24
3.4 Annexe 4 : Bon de suivi de déchets	26

1 Synthèse de l'année 2023

L'installation de valorisation du biogaz La Crau Energies Vertes a été raccordée au réseau ENEDIS le 21 mars 2014. L'exploitation de l'installation a démarré le 1^{er} juin 2014. L'année 2023 est donc la neuvième année pleine en exploitation.

Données	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Production d'électricité nette (MWh)	28.516	26.091	27.813	26.348	22.934	18.627
Production thermique (MWh _{th})	28.067	23.129	22.694	22.167	21.275	16.388
Volume valorisé (Nm ³)	18 552 192	16 831 104	18 129 920	19 791 053	15 643 443	11 781 278
Taux moyen CH ₄ (%)	41%	42%	39%	35%	38%	41%
Disponibilité globale (%)	93%	88%	91%	97%	96%	95%
Temps d'arrêts (h)	637	1 030	806	304	360	405
Efficacité énergétique - V (%)	78%	74%	75%	72%	79%	74%
Rendement global de l'installation (%)	75%	70%	70%	71%	76%	73%
Volume lixiviats traités (m ³)	3409	7091	6462	4 526	6 971	4 684
Quantité de boues évacuées (tonnes)	29,32	33,64	18,8	56,02	39,74	25,9
Consommation soutirage (MWh)	908	926	846	1 029	1056	789

1.1 Données clés et principaux indicateurs

Ces données concernent l'exploitation du site sur l'ensemble de l'année 2023 :

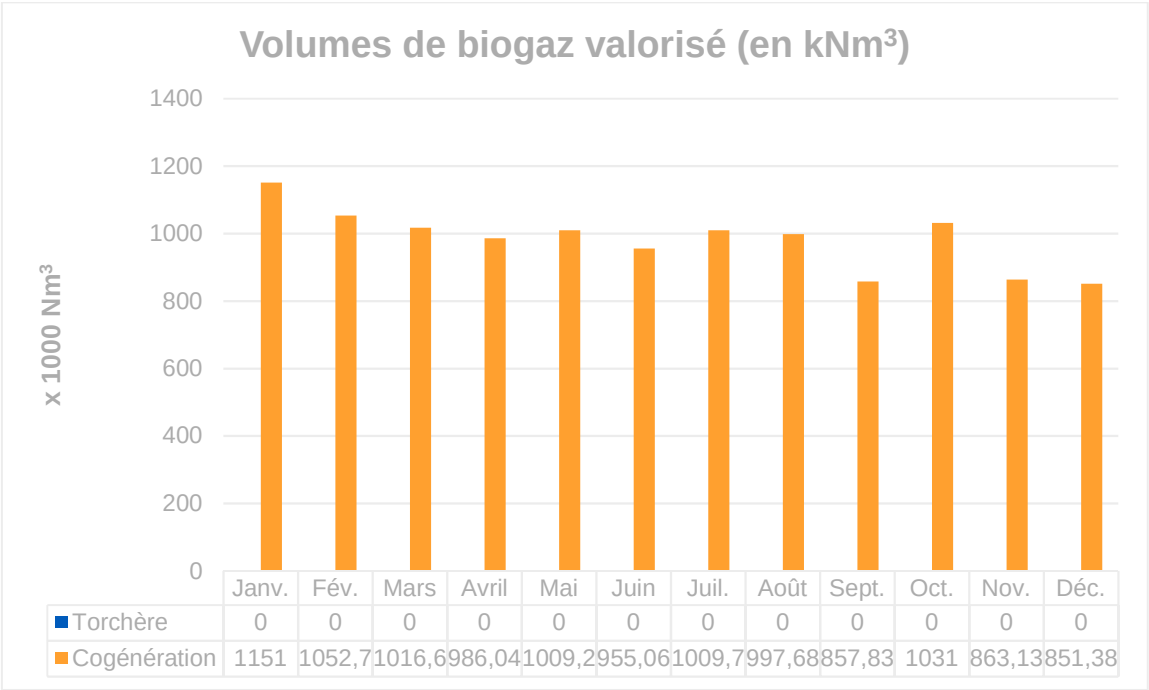
- Volume de biogaz valorisé : **11 781 278 Nm³**
- Taux de CH₄ moyen : **41,41%**
- Energie électrique nette : **18 627 MWh_{élec}** soit l'équivalent de **7 204** tonnes de CO₂ évitées et la consommation électrique de **8 011** habitants
- Energie thermique produite estimée : **16 388 MWh_{th}** soit l'équivalent de la consommation annuelle en chaleur de **1 270** foyers
- Volume de lixiviat traité : **4 684 m³**
- Quantité de boues évacuées : **25,9 tonnes**
- Consommation de l'installation : **789 MWh_{élec}**
- Disponibilité de l'installation : **95,38 %** (arrêts ENEDIS inclus)
- Disponibilité moyenne de fonctionnement des modules Nucléos : **87,8 %***
- Rendement de l'installation : **73,2 %**

*La disponibilité des modules Nucléos est estimée sur la base des temps de marche des ventilateurs.

1.2 Exploitation de l'installation et performances

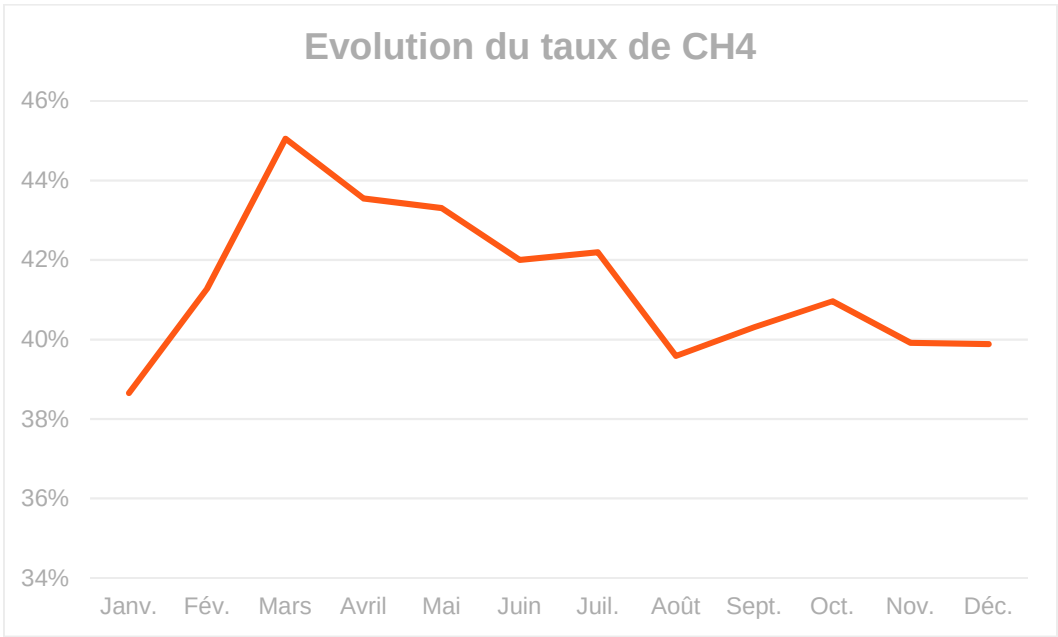
1.2.1 Valorisation du biogaz

Au total, en 2023, l'installation a valorisé près de 11 781 278 Nm³ de biogaz. Le graphe suivant montre les quantités valorisées et torchées mensuellement :



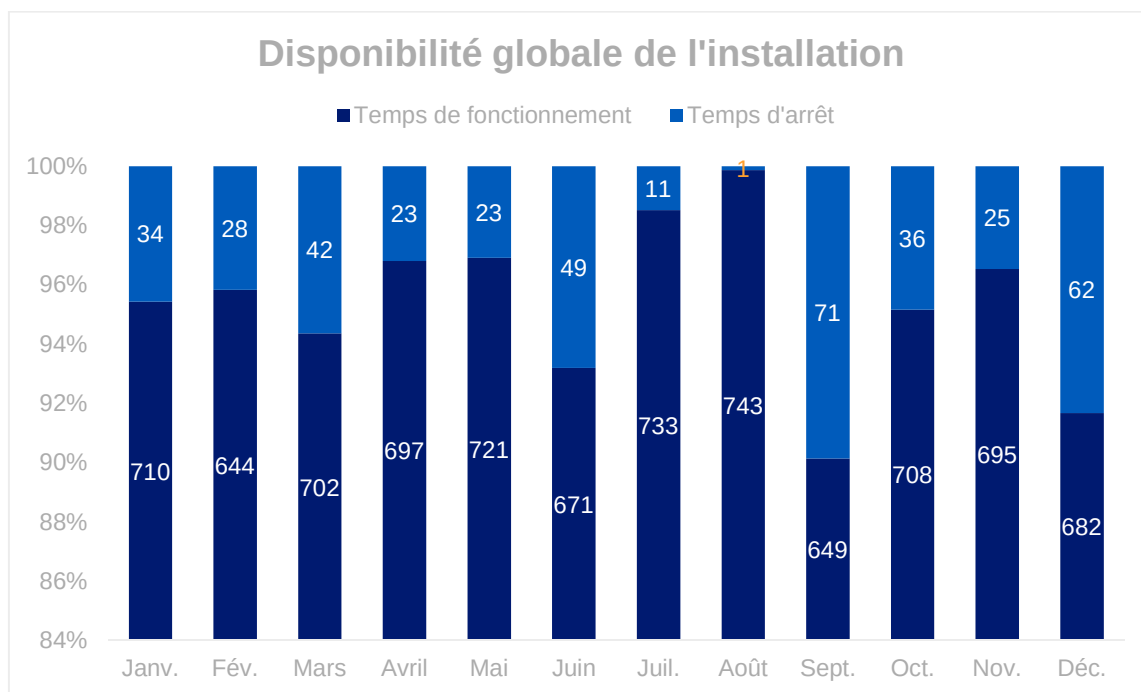
1.2.2 Qualité du biogaz

Le graphe suivant montre l'évolution du taux de CH₄ à partir des mesures continues de l'analyseur de biogaz en ligne. Le taux moyen de CH₄ s'élève à 41% sur l'année 2023.



1.2.3 Disponibilité de l'installation de valorisation

La production d'électricité de l'installation dépend de la disponibilité de celle-ci tout au long de l'année :

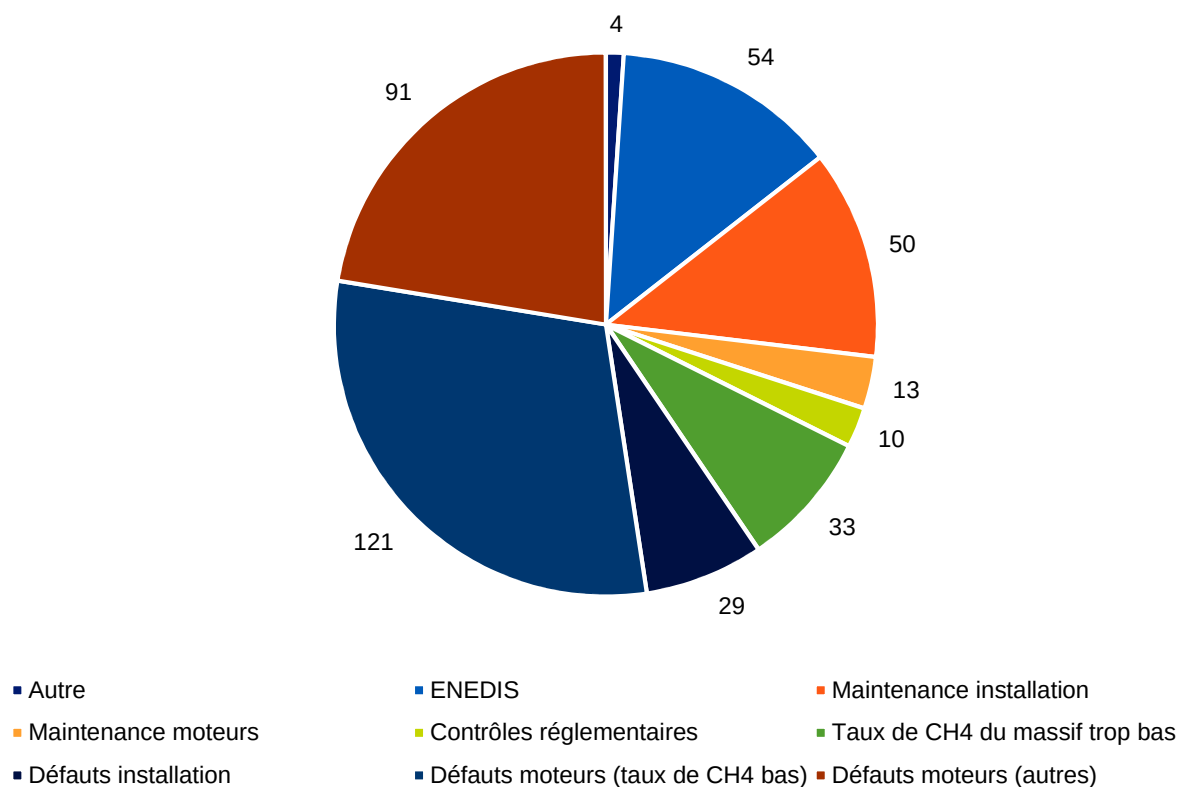


La disponibilité moyenne de l'installation a été bonne en 2023, atteignant 95,38% (arrêt Enedis inclus).

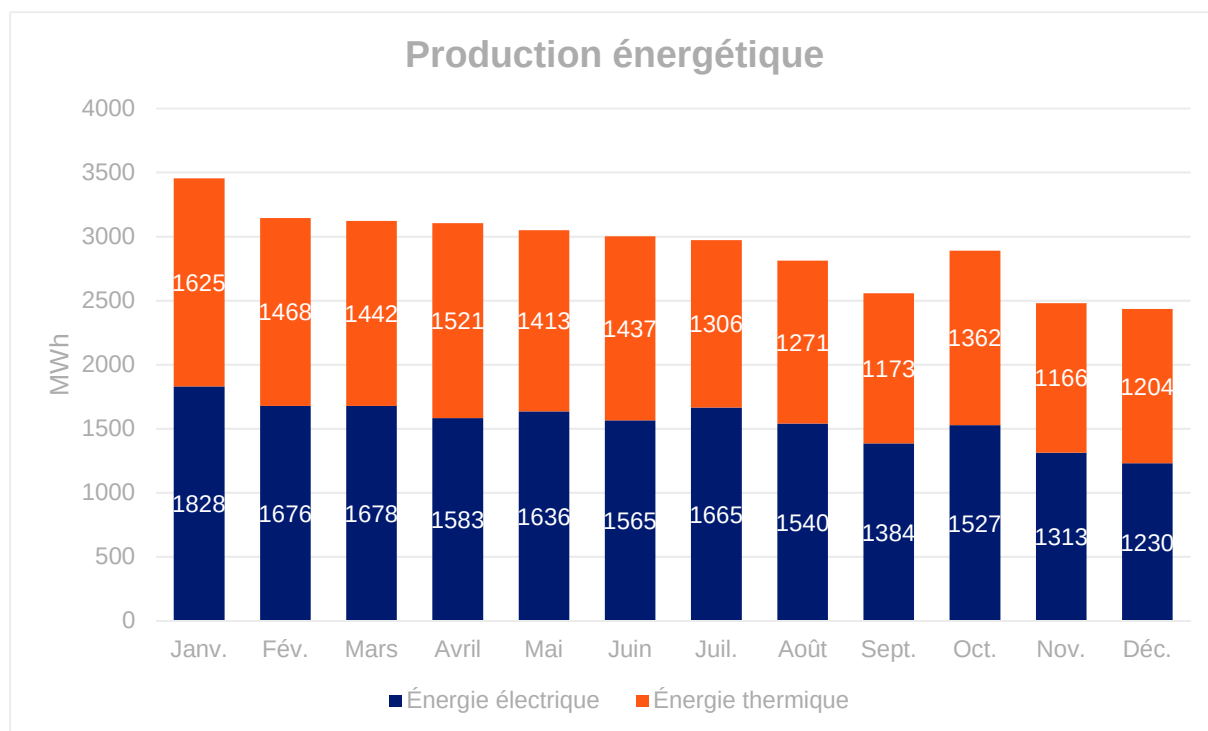
$$\text{Disponibilité} = \frac{\text{Heures année} - \text{heures arrêts hors ENEDIS}}{\text{Heures année}} = \frac{8\,760 - 351}{8\,760} = 96\%$$

Les périodes d'arrêts les plus longues sont enregistrées en septembre et décembre, pour des défauts liés à un taux de CH₄ bas.

Mois	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	TOTAL
Temps de fonctionnement (h)	710	644	702	697	721	671	733	743	649	708	695	682	8355
Temps d'arrêt (h)	34	28	42	23	23	49	11	1	71	36	25	63	405
Cause des arrêts													
ENEDIS			2		15	17		1		5		14	54
Défauts installation			1		2	15				1	5	6	29
Défauts moteurs (taux de CH4 bas)		28					1		43	11		38	121
Défauts moteurs (autres)			26	6		8			14	17	16	3	91
Maintenance moteurs						6			7			1	13
Maintenance installation			5	17	6	4	10		7		1		50
Contrôles réglementaires	1		8							1			10
Taux de CH4 du massif trop bas	33												33
Autre											3	2	4



1.2.4 Production d'énergie



En 2023, **18 627 MWh_{élec}** nets ont été injectés sur le réseau Enedis. **19 105 MWh_{élec}** bruts ont été produits par 2 moteurs et les microturbines Capstone (en appoint).

Le rendement global des équipements de production électrique est 39,4% pour l'année 2023.

$$\eta_{\text{électrique net}} = \frac{\text{Énergie électrique produite brute}}{\text{Volume valorisé CH}_4 \times 9,92 \text{ kWh/m}^3 \text{CH}_4} = \frac{19\,104\,678}{11\,781\,278 \times 0,4141 \times 9,92} = 39,48\%$$

D'autre part, **16 388 MWh_{th}** ont été valorisés dans les 12 modules Nucléos et permis d'évaporer près **4 684 m³** de lixiviat.

Les données permettant d'obtenir ces résultats sont disponibles en annexe 2.

1.2.5 Prime à l'efficacité énergétique

Le montant de la prime à l'efficacité énergétique se calcule en fonction du coefficient V suivant. Ce coefficient V est calculé pour la saison contractuelle de la plateforme (de novembre 2022 à novembre 2023) :

$$V = \frac{E_{elec} + E_{th}}{E_{primaire} \times 0,97} = \frac{19\,724\,141 + 17\,408\,876}{49\,342\,050 \times 0,97} = 77,6\%$$

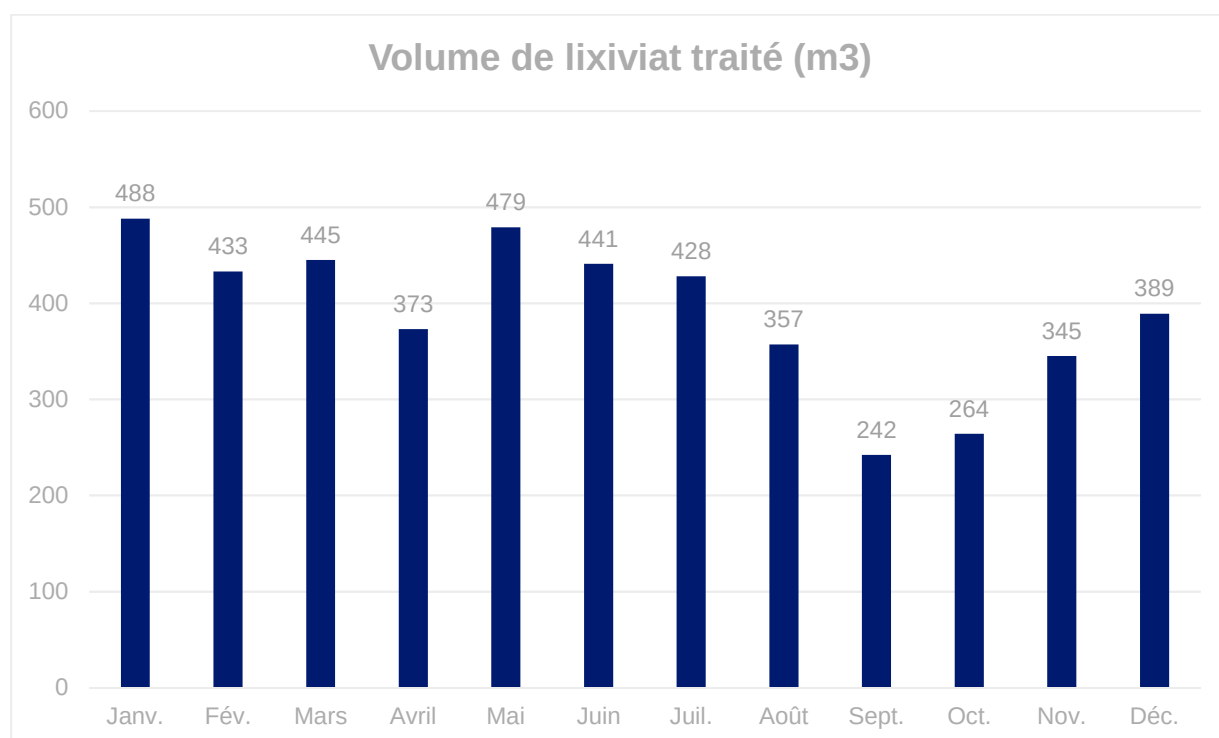
La régularisation annuelle a eu lieu le 1^{er} novembre 2023.

L'objectif pour obtenir la prime maximale du V est fixé pour ce contrat à 70%. L'efficacité énergétique maximale de l'installation est donc atteinte, comme les années précédentes.

Le calcul du coefficient V, validé par EDF OA, est disponible en annexe 3.

1.2.6 Traitement du lixiviat

Sur toute l'année 2023, **4 684 m³** de lixiviat ont été traités par les modules Nucléos.



1.2.7 Volume de boues évacuées

Lors de l'année 2023, 25,9 tonnes de boues ont été évacuées. Les bordereaux de suivi des déchets se trouvent en annexe 4.

1.2.8 Consommation des réactifs du traitement du biogaz

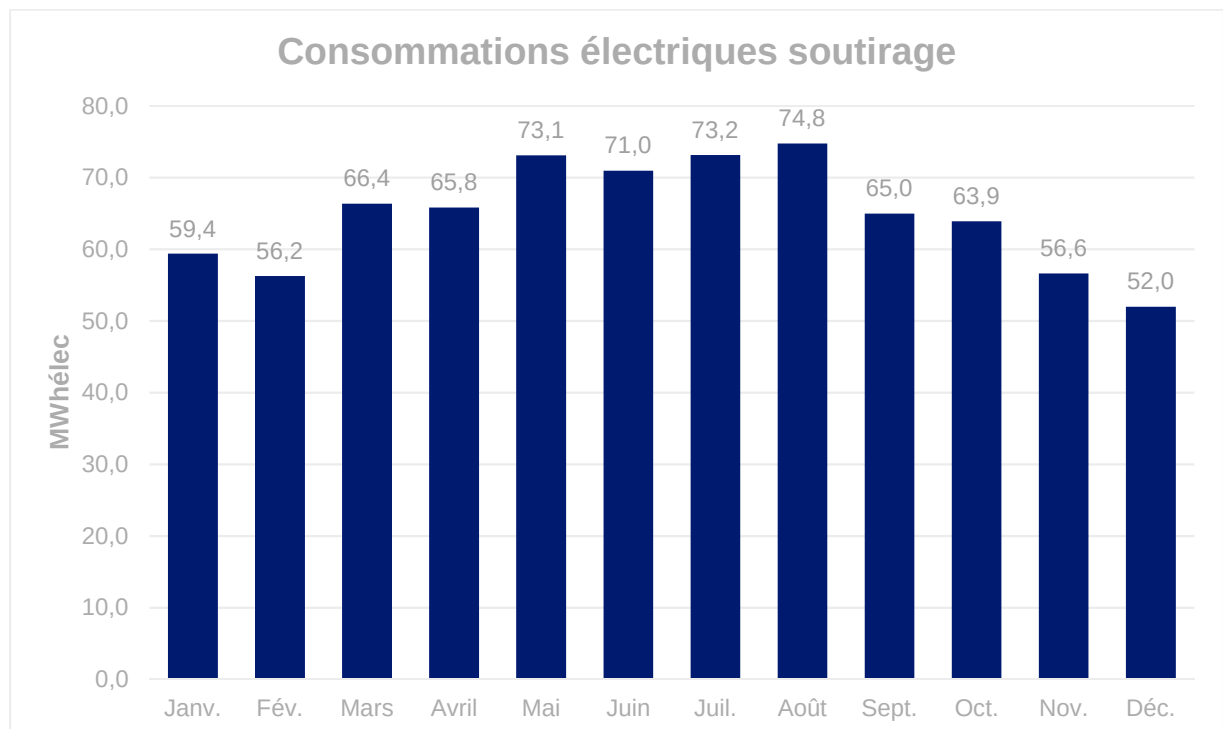
Dix cuves de charbon actif (5 pour la ligne A et 5 pour la ligne B) ont été remplacées en 2023 aux dates suivantes :

- 07/03/2023
- 10/05/2023
- 18/07/2023

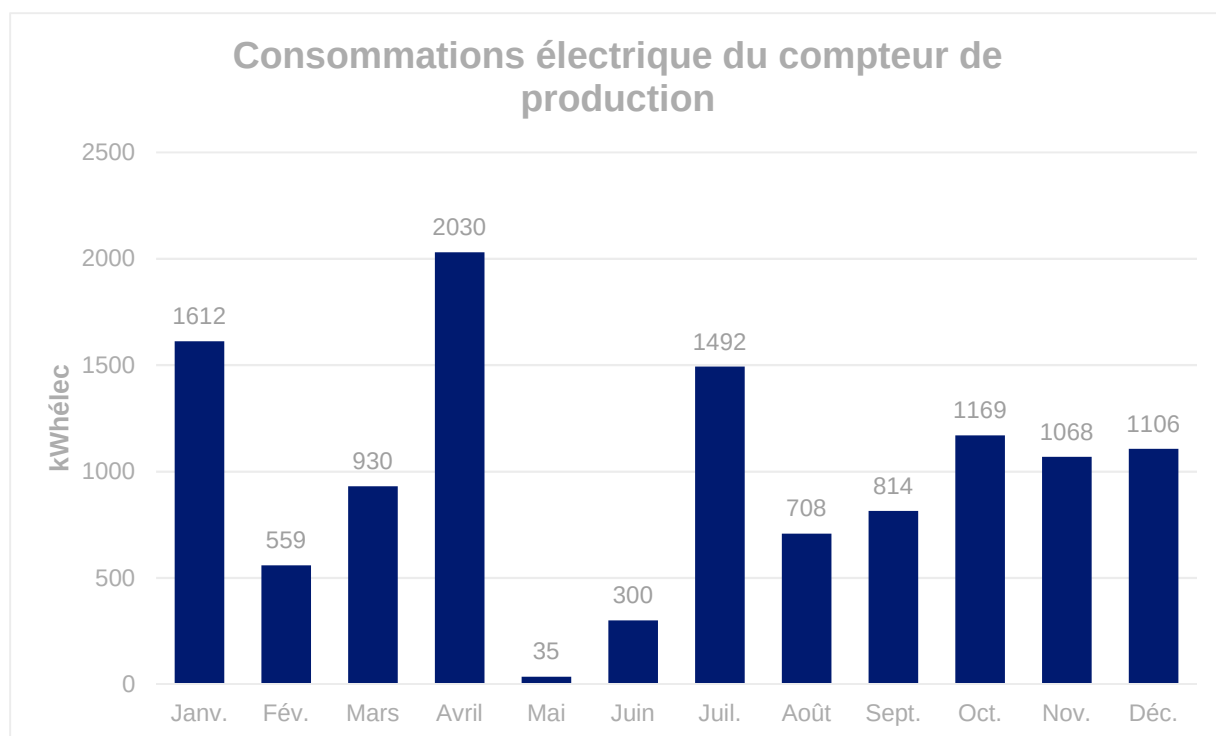
- 26/09/2023
- 14/12/2023

1.2.9 Consommations électriques

D'après les relevés ENEDIS, l'installation a consommé **777 MWh_{elec}** via le compteur de soutirage d'électricité (ex tarif Jaune).



Environ **12 MWh** ont été consommé via le compteur de production (ex tarif Vert), pour les redémarrages de l'installation lorsque celle-ci est à l'arrêt.



1.3 Opérations de maintenance et réglages du réseau de captage du biogaz

Chaque semaine, les techniciens règlent le réseau et nettoient les modules Nucléos d'évaporation de lixiviat.

Le tableau ci-dessous récapitule la liste des opérations de nettoyage et de maintenance effectuées sur les modules Nucléos.

Date	Type d'opération	Modules Nucleos concernés
mercredi 4 janvier 2023	Maintenance nucléos	Module B6
lundi 9 janvier 2023	Nettoyage nucléos (nettoyage buses)	
mardi 10 janvier 2023	Nettoyage nucléos par FAP	Module B6
jeudi 12 janvier 2023	Nettoyage nucléos	Module B4
jeudi 19 janvier 2023	Nettoyage nucléos	Modules B5 et B6
jeudi 16 février 2023	Maintenance nucléos + remplacement des échangeurs thermiques du module B2	Module B2
vendredi 3 mars 2023	Maintenance nucléos (remplacement de 2 rampes et 10 buses)	
mardi 21 mars 2023	Nettoyage nucléos	Modules A2 et B3
mardi 28 mars 2023	Nettoyage nucléos	Modules A5 et B6
jeudi 6 avril 2023	Nettoyage nucléos	
vendredi 7 avril 2023	Nettoyage nucléos	
jeudi 4 mai 2023	Nettoyage nucléos	
mercredi 17 mai 2023	Nettoyage gravitaire et cuvon par FAP	
mercredi 24 mai 2023	Nettoyage nucléos (mise en brassage)	Module B1

mardi 30 mai 2023	Nettoyage nucléos + maintenance nucléos (module B3 bouché)	Module B3
vendredi 2 juin 2023	Nettoyage nucléos (remplacement des mailles)	Modules A1 et B1
vendredi 16 juin 2023	Nettoyage et maintenance nucléos (débouchage du module B3)	Module B3
mercredi 21 juin 2023	Nettoyage nucléos et nettoyage cuvens	
mercredi 28 juin 2023	Nettoyage nucléos (remplacement des mailles du module A1)	Module A1
jeudi 29 juin 2023	Nettoyage nucléos	Module B5
jeudi 13 juillet 2023	Maintenance nucléos (remontage échangeur)	
mardi 18 juillet 2023	Nettoyage nucléos (mise en brassage)	Module A6
lundi 24 juillet 2023	Maintenance nucléos (montage échangeur nucléos)	
jeudi 3 août 2023	Maintenance nucléos (remplacement de 2 buses)	Module B2
lundi 7 août 2023	Maintenance et nettoyage nucléos	Module B5
vendredi 25 août 2023	Nettoyage nucléos	
jeudi 28 septembre 2023	Nettoyage nucléos	Module B6
lundi 2 octobre 2023	Nettoyage nucléos	Module A6
vendredi 6 octobre 2023	Nettoyage nucléos	Modules A1, A2, A3, A4, B1, B2, B3 et B4
mardi 10 octobre 2023	Nettoyage nucléos	Module A3
mercredi 11 octobre 2023	Maintenance nucléos (remplacement des échangeurs thermiques percés)	Modules A2, A5, A7 et A8
vendredi 13 octobre 2023	Nettoyage nucléos	Module A1
jeudi 19 octobre 2023	Nettoyage nucléos	
vendredi 20 octobre 2023	Nettoyage nucléos	Modules B3 et B6
lundi 23 octobre 2023	Maintenance et nettoyage nucléos (buses bouchées)	Modules A6 et B3
mardi 31 octobre 2023	Nettoyage nucléos	Module B3
vendredi 3 novembre 2023	Maintenance et nettoyage nucléos (nettoyage ventilateur)	Modules A5 et B3
jeudi 16 novembre 2023	Nettoyage nucléos (rampes et buses)	Modules B5 et B6
mardi 21 novembre 2023	Nettoyage nucléos	Module B5
mercredi 22 novembre 2023	Nettoyage gravitaire et cuvon par FAP	
mardi 28 novembre 2023	Nettoyage nucléos (remplacement des mailles)	Module B5
vendredi 1 décembre 2023	Nettoyage nucléos	
mercredi 13 décembre 2023	Nettoyage nucléos	Module A1
vendredi 29 décembre 2023	Nettoyage nucléos	

Le tableau ci-dessous récapitule les dates auxquelles le réseau de biogaz a été réglé par les techniciens d'exploitation, ainsi que les opérations de maintenance annuelle des compteurs permettant de mesurer la performance énergétique de l'installation.

Date	Type d'opération
mercredi 18 janvier 2023	Réglage réseau
lundi 23 janvier 2023	Réglage réseau
mercredi 25 janvier 2023	Réglage réseau
mardi 31 janvier 2023	Réglage réseau
mercredi 8 février 2023	Réglage réseau
mercredi 22 février 2023	Réglage réseau
vendredi 3 mars 2023	Réglage réseau
mardi 7 mars 2023	Réglage réseau
jeudi 9 mars 2023	Réglage réseau
mardi 14 mars 2023	Réglage réseau
mercredi 22 mars 2023	Réglage réseau
mardi 20 juin 2023	Réglage réseau
mercredi 21 juin 2023	Réglage réseau
lundi 26 juin 2023	Réglage réseau
lundi 3 juillet 2023	Réglage réseau
mardi 4 juillet 2023	Réglage réseau
vendredi 7 juillet 2023	Réglage réseau
vendredi 28 juillet 2023	Réglage réseau
mercredi 9 août 2023	Réglage réseau
jeudi 10 août 2023	Réglage réseau
vendredi 11 août 2023	Réglage réseau
lundi 14 août 2023	Réglage réseau
jeudi 17 août 2023	Réglage réseau
mardi 22 août 2023	Réglage réseau
mercredi 23 août 2023	Réglage réseau
jeudi 24 août 2023	Réglage réseau
mardi 29 août 2023	Réglage réseau
mercredi 30 août 2023	Réglage réseau
vendredi 1 septembre 2023	Réglage réseau
lundi 4 septembre 2023	Réglage réseau
vendredi 8 septembre 2023	Réglage réseau
mercredi 27 septembre 2023	Réglage réseau + Vérification annuel du compteur thermique
lundi 2 octobre 2023	Réglage réseau
mardi 3 octobre 2023	Vérification annuel du débitmètre de biogaz
vendredi 6 octobre 2023	Réglage réseau
mardi 10 octobre 2023	Réglage réseau
mercredi 18 octobre 2023	Réglage réseau
jeudi 19 octobre 2023	Réglage réseau
vendredi 20 octobre 2023	Réglage réseau

lundi 23 octobre 2023	Réglage réseau
mercredi 25 octobre 2023	Réglage réseau
jeudi 26 octobre 2023	Réglage réseau
lundi 30 octobre 2023	Réglage réseau
mardi 31 octobre 2023	Réglage réseau
jeudi 2 novembre 2023	Réglage réseau
mercredi 8 novembre 2023	Réglage réseau
jeudi 9 novembre 2023	Réglage réseau
Vendredi 10 novembre 2023	Vérification annuel de l'analyseur de biogaz
lundi 13 novembre 2023	Réglage réseau
mercredi 15 novembre 2023	Réglage réseau
vendredi 17 novembre 2023	Réglage réseau
lundi 20 novembre 2023	Réglage réseau
mardi 21 novembre 2023	Réglage réseau
jeudi 23 novembre 2023	Réglage réseau
mardi 28 novembre 2023	Réglage réseau
vendredi 1 décembre 2023	Réglage réseau
mardi 5 décembre 2023	Réglage réseau
jeudi 7 décembre 2023	Réglage réseau
mardi 12 décembre 2023	Réglage réseau
lundi 18 décembre 2023	Réglage réseau
mercredi 20 décembre 2023	Réglage réseau
jeudi 21 décembre 2023	Réglage réseau
vendredi 22 décembre 2023	Réglage réseau
mardi 26 décembre 2023	Réglage réseau
mercredi 27 décembre 2023	Réglage réseau
jeudi 28 décembre 2023	Réglage réseau
vendredi 29 décembre 2023	Réglage réseau

1.4 Journal des principaux travaux et entretiens moteurs réalisés en 2023

Les tableaux ci-dessous récapitules les principales opérations de maintenance préventive et corrective menées sur les moteurs 1, 2 et 3.

Date	Maintenance moteurs principales	Moteur
lundi 9 janvier 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 1
lundi 16 janvier 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 1
mercredi 18 janvier 2023	Remplacement bougie cylindre 19	Moteur 1
mercredi 8 février 2023	Mesure Nox	Moteur 1
vendredi 10 février 2023	Réglages moteurs	Moteur 1
lundi 20 février 2023	Réglage gaz	Moteur 1

lundi 27 février 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 1
mercredi 15 mars 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 1
jeudi 16 mars 2023	Graissage génératrice	Moteur 1
lundi 20 mars 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 1
lundi 3 avril 2023	Maintenance 2000 heures	Moteur 1
vendredi 14 avril 2023	Remplacement bougie cylindre 18	Moteur 1
mercredi 26 avril 2023	Graissage génératrice	Moteur 1
jeudi 27 avril 2023	Remplacement bougie cylindre 15	Moteur 1
mercredi 31 mai 2023	Graissage génératrice	Moteur 1
lundi 12 juin 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 1
mardi 13 juin 2023	Maintenance 8000 heures	Moteur 1
lundi 19 juin 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 1
mercredi 28 juin 2023	Remplacement des filtres à poches	Moteur 1
lundi 10 juillet 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 1
lundi 24 juillet 2023	Réglage LEANOX	Moteur 1
mercredi 26 juillet 2023	Graissage génératrice	Moteur 1
jeudi 27 juillet 2023	Graissage génératrice	Moteur 1
mercredi 2 août 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 1
vendredi 4 août 2023	Graissage génératrice	Moteur 1
mercredi 9 août 2023	Graissage génératrice	Moteur 1
jeudi 10 août 2023	Graissage génératrice	Moteur 1
lundi 14 août 2023	Graissage génératrice	Moteur 1
vendredi 18 août 2023	Graissage génératrice	Moteur 1
mardi 22 août 2023	Vidange partielle	Moteur 1
vendredi 18 août 2023	Graissage génératrice	Moteur 1
lundi 4 septembre 2023	Début maintenance 10000 heures	Moteur 1
vendredi 8 septembre 2023	Fin maintenance 10000 heures	Moteur 1
vendredi 15 septembre 2023	Réglage NOx	Moteur 1
lundi 18 septembre 2023	Contrôle réglementaires des rejets atmosphériques (jour 1)	Moteur 1
mardi 19 septembre 2023	Contrôle réglementaires des rejets atmosphériques (jour 2)	Moteur 1
mercredi 20 septembre 2023	Contrôle réglementaires des rejets atmosphériques (jour 3)	Moteur 1
mercredi 27 septembre 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 1
jeudi 28 septembre 2023	Réglage bougie cylindre 11	Moteur 1
vendredi 29 septembre 2023	Remplacement des bougies des cylindres 2, 6 et 9 + Réglage de toutes les bougies	Moteur 1
lundi 2 octobre 2023	Réglage bougie cylindre 3	Moteur 1
lundi 2 octobre 2023	Contrôle vibration génératrice	Moteur 1
mardi 3 octobre 2023	Remplacement des bougies des cylindres 12 et 18	Moteur 1
vendredi 6 octobre 2023	Remplacement bougie cylindre 12	Moteur 1
mercredi 11 octobre 2023	Remplacement bougie cylindre 19	Moteur 1

vendredi 13 octobre 2023	Remplacement des bougies des cylindres 3, 10, 13, 18 et 20	Moteur 1
lundi 16 octobre 2023	Réglage bougie cylindre 14	Moteur 1
vendredi 20 octobre 2023	Remplacement des bougies des cylindres 14, 17 et 19	Moteur 1
dimanche 22 octobre 2023	Remplacement bougie cylindre 7	Moteur 1
mercredi 25 octobre 2023	Graissage génératrice	Moteur 1
jeudi 26 octobre 2023	Réglage bougie cylindre 8	Moteur 1
dimanche 29 octobre 2023	Remplacement des bougies des cylindres 8, 9 et 19	Moteur 1
jeudi 2 novembre 2023	Contrôle tension bougies	Moteur 1
dimanche 5 novembre 2023	Remplacement bougie cylindre 1	Moteur 1
samedi 11 novembre 2023	Remplacement bougie cylindre 16	Moteur 1
lundi 27 novembre 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 1
mardi 26 décembre 2023	Vidange intermédiaire 2000 heures	Moteur 1
mardi 26 décembre 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 1
mercredi 27 décembre 2023	Remplacement du filtre à huile	Moteur 1

Date	Maintenance moteurs principales	Moteur
lundi 2 janvier 2023	Graissage génératrice	Moteur 2
lundi 9 janvier 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 2
lundi 16 janvier 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 2
mercredi 8 février 2023	Mesure Nox	Moteur 2
vendredi 10 février 2023	Réglages moteurs	Moteur 2
lundi 13 février 2023	Maintenance 6000 heures	Moteur 2
jeudi 16 février 2023	Graissage génératrice	Moteur 2
lundi 27 février 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 2
jeudi 9 mars 2023	Réglage moteur	Moteur 2
lundi 13 mars 2023	Remplacement de la canne d'allumage du cylindre 2	Moteur 2
mercredi 15 mars 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 2
lundi 20 mars 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 2
lundi 27 mars 2023	Graissage génératrice	Moteur 2
jeudi 20 avril 2023	Remplacement câble sonde température eau moteur	Moteur 2
lundi 24 avril 2023	Remplacement bougie cylindre 17	Moteur 2
vendredi 28 avril 2023	Mise en place d'un ventilateur dans caisson moteur vers sonde de température eau moteur	Moteur 2
jeudi 4 mai 2023	Remplacement carte X20 AT 4222 (température eau de refroidissement)	Moteur 2
vendredi 19 mai 2023	Maintenance 9000 heures	Moteur 2
lundi 22 mai 2023	Graissage génératrice	Moteur 2

mercredi 24 mai 2023	Graissage génératrice	Moteur 2
mercredi 31 mai 2023	Remplacement connecteur sonde de température eau moteur	Moteur 2
lundi 12 juin 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 2
lundi 19 juin 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 2
mercredi 28 juin 2023	Remplacement des filtres à poches	Moteur 2
jeudi 6 juillet 2023	Remplacement bougie cylindre 9	Moteur 2
lundi 10 juillet 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 2
lundi 24 juillet 2023	Réglage LEANOX	Moteur 2
mercredi 2 août 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 2
vendredi 4 août 2023	Graissage génératrice	Moteur 2
mercredi 9 août 2023	Graissage génératrice	Moteur 2
jeudi 10 août 2023	Graissage génératrice	Moteur 2
lundi 14 août 2023	Graissage génératrice	Moteur 2
vendredi 18 août 2023	Graissage génératrice	Moteur 2
vendredi 18 août 2023	Remplacement bougie cylindre 10	Moteur 2
mercredi 23 août 2023	Remplacement bougie cylindre 20	Moteur 2
vendredi 18 août 2023	Graissage génératrice	Moteur 2
vendredi 15 septembre 2023	Réglage NOx	Moteur 2
lundi 18 septembre 2023	Contrôle réglementaires des rejets atmosphériques (jour 1)	Moteur 2
mardi 19 septembre 2023	Contrôle réglementaires des rejets atmosphériques (jour 2)	Moteur 2
mercredi 20 septembre 2023	Contrôle réglementaires des rejets atmosphériques (jour 3)	Moteur 2
mercredi 27 septembre 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 2
vendredi 29 septembre 2023	Maintenance 10000 heures	Moteur 2
samedi 30 septembre 2023	Appoint glycol du circuit de refroidissement moteur	Moteur 2
lundi 2 octobre 2023	Contrôle vibration génératrice	Moteur 2
lundi 16 octobre 2023	Graissage génératrice	Moteur 2
mardi 14 novembre 2023	Appoint d'eau	Moteur 2
jeudi 16 novembre 2023	Mesure vibratoire	Moteur 2
lundi 20 novembre 2023	Graissage génératrice	Moteur 2
lundi 27 novembre 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 2
mardi 19 décembre 2023	Démontage culasse 6	Moteur 2
vendredi 22 décembre 2023	Remplacement culasse 6	Moteur 2

Date	Maintenance moteurs principales	Moteur
lundi 16 janvier 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 3
mercredi 8 mars 2023	Remplacement batteries	Moteur 3
mardi 14 mars 2023	Remontage de la canne d'allumage du cylindre 1	Moteur 3

mercredi 29 mars 2023	Remplacement batterie	Moteur 3
lundi 26 juin 2023	Graissage génératrice	Moteur 3
vendredi 15 septembre 2023	Réglage NOx	Moteur 3
lundi 18 septembre 2023	Contrôle réglementaires des rejets atmosphériques (jour 1)	Moteur 3
mardi 19 septembre 2023	Contrôle réglementaires des rejets atmosphériques (jour 2)	Moteur 3
mercredi 20 septembre 2023	Contrôle réglementaires des rejets atmosphériques (jour 3)	Moteur 3
mercredi 27 septembre 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 3
lundi 2 octobre 2023	Contrôle vibration génératrice	Moteur 3
lundi 27 novembre 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 3
vendredi 8 décembre 2023	Vidange	Moteur 3
lundi 18 décembre 2023	Graissage génératrice	Moteur 3
mardi 26 décembre 2023	Prélèvement d'huile	Moteur 3

1.5 Contrôles réglementaires en 2023

Le tableau suivant détaille les contrôles effectués sur l'installation :

Domaine	Vérification	Etat / Date de vérification	Intervenant	Rapport reçu	Conforme	Observations
Sécurité	Thermographie	13/01/2023	Socotec	Oui	Oui	0
Sécurité	Installation électrique	13/01/2023	Socotec	Oui	Oui	0
Sécurité	Rejets atmosphériques	20/09/2023	Socotec	Oui	Non	4 Non-conformités en cours de traitement.
Sécurité	BAES	21/09/2023	Chubb	Oui	Oui	0
Sécurité	Extincteurs et RIA	21/09/2023	Chubb	Oui	Non	2 non-conformités, traitée
Sécurité	Désenfumage	06/10/2023	Chubb	Oui	Oui	0
Sécurité	Centrale détection Gaz	25/04/2023 et 24/10/2023	SIAE	Oui	Oui	0
Sécurité	Centrale détection Incendie	25/04/2023 et 24/10/2023	SIAE	Oui	Oui	0
Sécurité	Foudre	17/11/2023	Socotec	Oui	Non	2 non-conformités, en cours de traitement
Sécurité	Equipements de levage	04/12/2023	Socotec	Oui	Non	2 non-conformités, en cours de traitement

Concernant les rejets atmosphériques, les mesures menées par SOCOTEC les 19, 20 et 21 septembre 2023 ont montré les dépassements des VLE suivantes pour les moteurs :

- Moteur 1 : NOx et Cadmium
- Moteur 2 : NOx
- Moteur 3 : Formaldéhyde

La Crau Energies Vertes a fait intervenir Dalkia pour reprendre les réglages des 3 moteurs, et a commandé une contre-mesure des rejets à SOCOTEC pour vérifier l'efficacité des réglages. Cette contre-mesure a été effectuée les 18 et 19 mars 2024. Il n'y a plus de dépassement noté pour le Cadmium sur le moteur 1. En revanche, même si les réglages effectués ont permis d'abaisser les

valeurs d'émission des NOx pour les moteurs 1 et 2, ainsi que celle du formaldéhyde pour le moteur 3, des dépassements de VLE sont toujours notables. Au moment de la rédaction de ce rapport (30/05/2024), La Crau Energies Vertes a déjà repris les réglages des moteurs, a déjà commandé une nouvelle mesure des rejets atmosphériques de l'installation à SOCOTEC, et est dans l'attente d'une date pour cette nouvelle campagne de mesures.

Concernant les extincteurs et les RIA, la vérification annuelle des équipements par la société CHUBB a mis en évidence la corrosion prononcée d'un extincteur, ainsi qu'un tuyau endommagé sur un des RIA. Suite à cette vérification, La Crau Energies Vertes a commandé à CHUBB le remplacement de cet extincteur ainsi que la remise en état du RIA endommagé.

Concernant les installations de protection contre la foudre, SOCOTEC a relevé 3 non-conformités des installations :

- L'absence de moyen sécurisé pour accéder à la toiture n'a pas permis à l'organisme de contrôle d'effectuer le contrôle visuel des équipements en toiture
- L'absence d'un dispositif de tests des paratonnerres à dispositifs d'amorçage
- Le DOE des installations de protection contre la foudre est incomplet (malgré le fait que La Crau Energies Vertes ait fourni l'ensemble des documents dont il dispose, comme les années précédentes).

Les deux premiers points ont été traités par La Crau Energies Vertes (avec recours à la sous-traitance) afin d'être en conformité lors de la prochaine visite de l'organisme de contrôle.

Concernant les équipements de travail, SOCOTEC a relevé 3 non-conformités :

- Le frein de parking du chariot élévateur est défectueux et doit être réparé
- En l'absence de moyen d'accès adapté, certaines informations du palan n'ont pas pu être vérifiées
- Le limiteur de charge du palan est mal réglé

Comme pour les installations de protection contre la foudre, ces non-conformités sont en cours de traitement par La Crau Energies Vertes afin d'être en conformité lors de la prochaine visite de l'organisme de contrôle (interventions non programmées le jour de la rédaction du rapport).

2 Perspectives pour 2024

L'objectif principal pour La Crau Energies Vertes pour 2023 est de respecter la politique Sécurité et Environnement ainsi que l'ambition Zéro Accident.

Pour l'année 2024, La Crau Energies Vertes prévoit une production électrique d'environ 15000 MWh. Pour atteindre ce niveau de production, La Crau Energies Vertes est obligé d'optimiser le rendement pour ne pas épuiser le massif. Par conséquent, La Crau Energies Vertes privilégie un fonctionnement avec deux moteurs plutôt qu'avec les turbines. La Crau Energies Vertes rappelle que le rendement des turbines est bien inférieur au rendement des moteurs. La Crau Energies Vertes privilégie également la fiabilité des moteurs, qui est bien supérieur à la fiabilité des turbines.

La Crau Energies Vertes a rencontré un expert biogaz au début du mois de janvier, afin de trouver des pistes d'amélioration et optimiser la valorisation du biogaz en 2024. Cette collaboration fera l'objet de plusieurs prestations, dont les conclusions seront transmises à la fin de l'année 2024.

3 Annexes

3.1 Annexe 1 : Attestation d'assurance de La Crau Energies Vertes

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat n°F410.22.1983

Nous, soussignés, MSIG Insurance Europe AG, 65, rue de la Victoire - 75009 Paris, attestons garantir la société :

DALKIA BIOGAZ
37 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

Ainsi que la Société de projet et les établissements financiers, pour l'exploitation de l'installation de valorisation énergétique biogaz suivante :

Nom du site : **LA CRAU ENERGIES VERTES**
Adresse : ST MARTIN DE CRAU – CSDU DE LA CRAU
Investissements assurés : 13 292 091 €
Marge brute assurée : 3 129 636 €

Suivant les clauses et conditions de notre Police F410.22.1983 Tous dommages-Bris de machine souscrite par l'intermédiaire de la société BESSE Industrie & Services, 46 bis rue des hauts pavés, 44 000 Nantes.

TABLEAU DES GARANTIES

GARANTIES	CAPITAUX ASSURES/LIMITES	FRANCHISES
DOMMAGES MATERIELS & BRIS DE MACHINE	13 292 091 € HT	100 000 € en cas d'incendie interne et bris de machine interne, 20% du montant des dommages matériels avec un minimum de 150 000 € et un maximum de 500 000 € pour les dommages causés par un incendie prenant naissance dans les compartiments moteurs à gaz ou turbines, 25 000 € par sinistre dans les autres cas
Frais et pertes annexes	A concurrence de 40 % du montant des dommages matériels avec un minimum de 1.000.000 € par sinistre et un maximum de 2.500.000 € par sinistre	
Pertes Indirectes	10 % des dommages avec un maximum de 500.000 €	
Responsabilité civile locative et Recours des voisins et des tiers	25% des capitaux assurés avec un minimum de 250.000 €	
Péril Imminent / Frais de sauvetage	10 % des capitaux assurés	
PERTES D'EXPLOITATION <i>Période d'indemnisation : 12 mois</i>	3 129 636 €	30 jours en cas d'incendie interne et bris de machine interne, 20 jours dans les autres cas
Catastrophes naturelles	Selon Titre III des conventions spéciales	Franchises légales

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Elle est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, sous réserve du paiement des primes dues ou à devoir, et ne saurait engager l'Assureur en dehors des limites précisées par les clauses et conditions de la police précitée. Au titre du contrat, il est notamment précisé que l'indemnité due par l'assureur à l'assuré en cas de survenance d'un sinistre garanti, ne pourra pas excéder la somme de 19.999.999 € tous dommages confondus.

Fait le 2 novembre 2023
Pour la Compagnie,

MSIG Insurance Europe AG

65, rue de la Victoire - 75009 Paris

Tél : 01 40 67 42 42 - Fax : 01 40 67 12 34

RCS Paris 753143882 APE 6512Z

3.2 Annexe 2 : Données de production énergétique

Mois	Énergie électrique brute (kWh)	Énergie électrique vendue (kWh)	Énergie thermique (kWh)
janv-23	1860001	1828268	1625000
févr-23	1733213	1676332	1468000
mars-23	1670346	1678305	1442000
avr-23	1697045	1583323	1520859
mai-23	1734476	1635558	1412543
juin-23	1587245	1565212	1437110
juil-23	1696701	1665452	1306488
août-23	1531012	1540481	1270829
sept-23	1472801	1384068	1172611
oct-23	1568769	1527132	1362436
nov-23	1351628	1312762	1166124
déc-23	1201442	1230053	1204000
TOTAL	19104678	18626946	16388000

Mois	Volume de biogaz valorisé (Nm³)	Taux de CH4
janv-23	1150976	38,65%
févr-23	1052672	41,28%
mars-23	1016627	45,05%
avr-23	986037	43,55%
mai-23	1009199	43,31%
juin-23	955063	42,00%
juil-23	1009714	42,19%
août-23	997683	39,59%
sept-23	857833	40,31%
oct-23	1030968	40,96%
nov-23	863125	39,92%
déc-23	851381	39,88%
TOTAL	11781278	

Le taux moyen de CH4 résultant est donc de 41,41%.

3.3 Annexe 3 : Calcul du coefficient V de l'installation validé par EDF OA



CONTRAT N° :	BOA0024610
Nom du producteur :	LA CRAU ENERGIES VERTES
Site de production :	SAINT MARTIN DE CRAU
Puissance déclarée	4999 KW

Date de mise en service : le 21 mars 2014
Date de la régularisation annuelle : le 1er novembre

ICHTTS1 ₀ :	112,3	FMOABE000 ₀ :	102,7	Coefficient K selon Contrat	1,05646
ICHTTS1 connu novembre 2013 :	112,0	FMOABE0000 novembre 2013 :	107,7	Coefficient L au 1/11/2013 :	0,99546
ICHTTS1 connu novembre 2014 :	113,7	FMOABE0000 novembre 2014 :	108,1	Coefficient L au 1/11/2014 :	0,99970
ICHTTS1 connu novembre 2015 :	115,5	FMOABE0000 novembre 2015 :	106,9	Coefficient L au 1/11/2015 :	0,99988
ICHTTS1 connu novembre 2016 :	117,7	FMOABE0000 novembre 2016 :	104,6	Coefficient L au 1/11/2016 :	0,99788
ICHTTS1 connu novembre 2017 :	119,1	FMOABE0000 novembre 2017 :	106,2	Coefficient L au 1/11/2017 :	1,00475
ICHTTS1 connu novembre 2018 :	122,0	FMOABE0000 novembre 2018 :	103,9	Coefficient L au 1/11/2018 :	1,02153
ICHTTS1 connu novembre 2019 :	125,3	FMOABE0000 novembre 2019 :	103,9	Coefficient L au 1/11/2019 :	1,02770
ICHTTS1 connu novembre 2020 :	127,0	FMOABE0000 novembre 2020 :	101,2	Coefficient L au 1/11/2020 :	1,02325
ICHTTS1 connu novembre 2021 :	128,2	FMOABE0000 novembre 2021 :	109,3	Coefficient L au 1/11/2021 :	1,04837
ICHTTS1 connu novembre 2022 :	131,5	FMOABE0000 novembre 2022 :	136,3	Coefficient L au 1/11/2022 :	1,13078

	Energie électrique nette CE1 en kWh			Energie thermique valorisée CT1		Energie primaire (Q)			
Mois	Index début du mois	Index fin de mois	Production en kWh	FQ-BIOGAZ		Volume de biogaz valorisé en Nm³	% de CH₄ ANA-BIOGAZ en %	Consommation mensuelle en kWh PCI	
				Index début du mois	Index fin de mois				
nov-22	27 712	29 311	1 599 000	167 739 737	168 511 488	771 751	39%	2 972 592	
déc-22	29 311	31 103	1 792 000	168 511 488	169 777 152	1 265 664	37%	4 680 020	
janv-23	31 103	32 728	1 625 000	169 777 152	170 928 128	1 150 976	39%	4 421 831	
févr-23	32 728	34 196	1 468 000	170 928 128	171 980 800	1 052 672	41%	4 319 357	
mar-23	34 196	35 638	1 442 000	171 980 800	172 997 427	1 016 627	45%	4 552 425	
avr-23	35 638	37 159	1 520 859	172 997 427	173 983 464	986 037	44%	4 268 426	
mai-23	37 159	38 571	1 412 543	173 983 464	174 992 663	1 009 199	43%	4 344 616	
jun-23	38 571	40 009	1 437 110	174 992 663	175 947 726	955 063	42%	3 987 197	
juil-23	40 009	41 315	1 306 488	175 947 726	176 957 440	1 009 714	42%	4 234 858	
août-23	41 315	42 586	1 270 829	176 957 440	177 955 123	997 683	40%	3 925 940	
sept-23	42 586	43 758	1 172 611	177 955 123	178 812 956	857 833	40%	3 437 177	
oct-23	43 758	45 121	1 362 436	178 812 956	179 843 924	1 030 968	41%	4 197 610	
TOTAL	TOTAL			TOTAL		12 104 187	TOTAL	49 342 050	

V	$V = \frac{CE1 + CT1}{0,97 \times Q}$	PRIME M (en cé / kWh)	Montant prime en €
2022-2023	77,6%	4,779	942 616,70
Prime M facturée par le producteur (en cé / kWh) :			
Montant (en €) facturé par le producteur :			
Ecart (en €) entre le montant calculé et le montant facturé :			

3.4 Annexe 4 : Bon de suivi de déchets

FAP

France Assainissement Pétrolier

STÉ VILAR ASSAINISSEMENT

ROGNAC-BERRE

ASSAINISSEMENT

DÉGAZAGE

TRAITEMENT DES DÉCHETS

« Les Sybilles » - 13730 SAINT-VICTORET

Tél. : 04 42 89 56 00 - Fax : 04 42 76 13 34

e-mail : fap.contact@orange.fr

N° 57391

Le 17/05/22

☐ BON DE COMMANDE ☐ FACTURE ACQUITTÉE ☒ BON D'INTERVENTION

FACTURATION

Téléphone domicile : _____

NOM ET ADRESSE COMPLÈTE DU CLIENT :

Portable : _____

La CRAU ENERGIE VERTE

ADRESSE DU CHANTIER :

Centre d'enfouissement d'Emmessen

OBSERVATIONS	NATURES DES RISQUES	MESURES PRÉVENTIVES
Cuvage de densé canalisations gravitaires Lixiviats	Incendie ☐ Emission de gaz ☐ Chute de hauteur ☐ Risque électrique ☐ Chute de plein pied ☐ Bruit ☐ Travail à chaud ☐ Manutention manuelle ☐ Haute pression ☐ Légionellose ☐	Extincteurs adaptés EPI/procédure Analyse d'atmosphère Port du harnais Mise hors tension électrique consignée Chantier propre Protection antibruit Permis de feu Sensibilisation geste et posture Sensibilisation à l'utilisation du matériel HP Masque/cartouche P3
Pompes Bâche Cuvon à LOTS		

NOM DU CHAUFFEUR : ABEL / Fred

Immatriculation du véhicule : 226 197

Durée de l'intervention
y compris déplacement : _____

MONTANT DE LA FACTURE TTC : _____

Dont TVA ☐ 10,00 % ☐ 20,00 %
Règlement ☐ Chèque ☐ Espèces

SIGNATURE :
Du client : *SANNA*
De l'agent : *[Signature]*

☐ Le client atteste que l'immeuble est achevé depuis plus de 2 ans et est affecté à l'usage d'habitation et que les travaux ne concourent pas à la production d'un immeuble neuf.

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° :

1. Émetteur du bordereau

- ☒ Producteur du déchet ☐ Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)
- ☐ Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) ☐ Autre détenteur

N° SIRET : 7511 3041 2701 000260

NOM : LA CRAU ENERGIE VERTE

Adresse : les GAGUES

57 MAIRIE de CRAU

Tél. : 04 42 48 86 65

Fax :

Mél :

Personne à contacter : SANWA

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

- ☐ oui (cadres 13 à 19 à remplir)
☐ non

N° SIRET : []

NOM :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mél :

Personne à contacter :

N° de CAP (le cas échéant) :

Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet :

19 07 03

Consistance :

☐ solide☒ liquide☐ gazeux

Dénomination usuelle : eaux de lavage LIAVIA

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

NON SOUMIS

5. Conditionnement : ☐ benne ☒ citerne ☐ GRV ☐ fût ☐ autre (préciser)

Nombre de colis :

6. Quantité ☐ réelle ☒ estimée

7 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN : []

NOM :

Adresse :

Récépissé n° :

Département :

Limite de validité :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax :

Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN : []

NOM :

F.A.P.

Adresse : France Assainissement Pétrolier

Tél. : Les Sybilles - 13750 St Victoret

Mél : Tél. 04 42 89 56 00 - Fax : 04 42 76 13 34

Personne à contacter : SIRET 500 222 740 00028

Récépissé n° : 2022-01170

Département : 13

Limite de validité : 2027

Mode de transport : ROUTE

Date de prise en charge : 17/05/23

Signature :

☐ Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM : SANWA

Date : 17/05/23

Signature et cachet :

DALVIN

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

N° SIRET : []

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Quantité réelle présentée :

Date de présentation :

Lot accepté : ☒ oui ☐ non

Motif du refus :

Signataire :

Signature et cachet :

Date : 17/05/23

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus est conforme à la réglementation en vigueur.

NOM :

Date : 17/05/23

Signature et cachet :

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01) :

Traitement prévu (code D/R) :

N° SIRET : []

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax :

Mél :

Art. R. 541-45 du code de l'environnement. Textes réglementaires	Ministère de la Transition Ecologique Bordereau de suivi de déchets dangereux Récépissé Trackdéchets																	
J'émet un BSDD pour : ☒ la prise en charge des déchets du producteur ☐ un autre détenteur ☐ un bordereau de tournée dédiée ☐ un bordereau d'annexe 1 ☐ créer un bordereau de regroupement, pour la personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (l'annexe 2 sera jointe automatiquement)																		
N° Bordereau : BSD-20230713-K5MHA6HPA (LA CRAU ENERGIES VERTE)																		
1.1 Producteur ou détenteur du déchet ☐ L'émetteur est un particulier ☐ L'émetteur est un navire étranger ☒ Entreprise française ☐ Entreprise étrangère N° SIRET : 75130427000026 N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) : RAISON SOCIALE : LA CRAU ENERGIES VERTES Adresse complète : LES GADOUES 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU Pays (le cas échéant) : Tel : 0764397655 Mail : cyril.vidal@dalkia.fr Personne à contacter : Vidal Cyril 1.2 Point de collecte/chantier (si adresse différente de 1.1) Nom/raison sociale : Adresse : Info libre : 1.3 Terres et sédiments Parcelle(s) : Coordonnée(s) GPS : Référence(s) laboratoire(s) : Identifiant(s) terrain (le cas échéant) : ☐ Un éco-organisme est responsable du déchet, de la collecte et/ou du traitement Raison sociale : SIREN :	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement ☐ oui (cadres 13 à 19 à remplir) ☒ non ☒ Entreprise française ☐ Entreprise étrangère N° SIRET : 06080139600429 N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) : RAISON SOCIALE : ORTEC INDUSTRIE Adresse complète : ZONE INDUSTRIELLE VAINES 13130 BERRE L'ETANG Pays (le cas échéant) : Tel : 0442780120 Mail : valortec@ortec.fr Personne à contacter : YANN N° de CAP (le cas échéant) : Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : D 8																	
3. Dénomination du déchet Code déchet : 19 07 03 Dénomination usuelle : eau + boues de rinçage Lixiviats Déchet dangereux : ☐ oui ☒ non Déchet contenant des POP ☐ oui ☒ non Consistance du déchet : ☐ solide ☐ pâteux ☒ liquide ☐ gazeux	4. Conditionnement <table><tr><th>Nombre</th><th>Conditionnement</th></tr><tr><td></td><td>Benne</td></tr><tr><td>1</td><td>Citerne</td></tr><tr><td></td><td>Conditionné pour Pipeline</td></tr><tr><td></td><td>GRV</td></tr><tr><td></td><td>Fûts</td></tr><tr><td></td><td>Autre (à préciser)</td></tr><tr><td></td><td>COLIS (totaux)</td></tr></table>	Nombre	Conditionnement		Benne	1	Citerne		Conditionné pour Pipeline		GRV		Fûts		Autre (à préciser)		COLIS (totaux)	5. Quantité Tonne(s) : 7 ☐ Réelle ☒ Estimée "QUANTITÉ ESTIMÉE CONFORMÉMENT AU 5.4.1.1.3.2" de l'ADR 2023
Nombre	Conditionnement																	
	Benne																	
1	Citerne																	
	Conditionné pour Pipeline																	
	GRV																	
	Fûts																	
	Autre (à préciser)																	
	COLIS (totaux)																	
6. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant) : non soumis																		

FAP

France Assainissement Pétrolier

STÉ VILAR ASSAINISSEMENT

ROGNAC-BERRE

ASSAINISSEMENT

DÉGAZAGE

TRAITEMENT DES DÉCHETS

« Les Sybilles » - 13730 SAINT-VICTORET

Tél. : 04 42 89 56 00 - Fax : 04 42 76 13 34

e-mail : fap.contact@orange.fr

N° 42556

Le 22/11/23

☐ BON DE COMMANDE ☐ FACTURE ACQUITTÉE ☒ BON D'INTERVENTION

FACTURATION

Téléphone domicile : _____

NOM ET ADRESSE COMPLÈTE DU CLIENT :

Portable : _____

La Crau Energies Vertes

ADRESSE DU CHANTIER :

Les Gadoues ST ANTOINE DE CRAU

OBSERVATIONS	NATURES DES RISQUES	MESURES PRÉVENTIVES
Cuvage des deux lignes gravitaires	Incendie ☐	Extincteurs adaptés
	Emission de gaz ☐	EPI/procédure Analyse d'atmosphère
Pompage et Nettoyage du curon Abot.	Chute de hauteur ☐	Port du harnais
	Risque électrique ☐	Mise hors tension électrique consignée
	Chute de plein pied ☐	Chantier propre
	Bruit ☐	Protection antibruit
	Travail à chaud ☐	Permis de feu
	Manutention manuelle ☐	Sensibilisation geste et posture
	Haute pression ☐	Sensibilisation à l'utilisation du matériel HP
	Légionellose ☐	Masque/cartouche P3
	☐	

NOM DU CHAUFFEUR : ABEL / FRED

Immatriculation du véhicule : 195 22 6

Durée de l'intervention
y compris déplacement : 15

MONTANT DE LA FACTURE TTC : _____

Dont TVA ☐ 10,00 % ☐ 20,00 %Règlement ☐ Chèque ☐ Espèces

SIGNATURE :

Du client

De l'agent

VILAR

☐ Le client atteste que l'immeuble est achevé depuis plus de 2 ans et est affecté à l'usage d'habitation et que les travaux ne concourent pas à la production d'un immeuble neuf.

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Décret n° 2005-635 du 30 mai 2005

Arrêté du 29 juillet 2005

Page n° /

Bordereau n° :

1. Émetteur du bordereau

- ☒ Producteur du déchet ☐ Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)
- ☐ Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) ☐ Autre détenteur

N° SIRET : 7511310427000026

NOM : LA CRAU ENERGIES VENTES

Adresse : Les gadoues

Tél. : ST MARTIN de CRAU

Mél : 0442489665

Personne à contacter :

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

- ☐ oui (cadres 13 à 19 à remplir)
☐ non

N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

NOM : SERAMM

Adresse : 35 Bd Capitaine Gèze

Tél. : 13014 Marseille Fax :

Mél :

Personne à contacter :

N° de CAP (le cas échéant) :

Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet :

19 07 03

Consistance :

☐ solide☒ liquide☐ gazeux

Dénomination usuelle : eaux de lavage de Lixiviat

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

NON SOUMIS

5. Conditionnement : ☐ benne ☒ citerne ☐ GRV ☐ fût ☐ autre (préciser)

Nombre de colis :

6. Quantité ☐ réelle ☒ estimée

6,5 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

NOM :

Adresse :

Récépissé n° :

Département :

Limite de validité :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax :

Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

F.A.P.

NOM :

France Assainissement Pétrolier

Adresse :

Les Sybilles - 13730 St Victoret

Tél. :

Tél. 04 42 89 56 00 - Fax : 04 42 76 13 34

Mél :

SIRET 500 222 740 00028

Personne à contacter : M. PENEZ

Récépissé n° : 2022-01179 Département : 13

Limite de validité : 2027

Mode de transport : Route

Date de prise en charge : 22/11/23

Signature :

☐ Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Signature et cachet :

NOM :

Date : / /

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Quantité réelle présentée : 6,5 tonne(s)

Date de présentation :

Lot accepté : ☒ oui ☐ non

Motif du refus :

Signataire :

Signature et cachet :

Date : 22/11/23

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R : D8

Description :

Je soussigné certifie que l'opération

NOM :

Date : 22/11/23

Signature et cachet :

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01) :

Traitement prévu (code D/R) :

N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax :

Mél :

Art. R. 541-45 du code de l'environnement. Textes réglementaires	Ministère de la Transition Ecologique Bordereau de suivi de déchets dangereux Récépissé Trackdéchets																	
J'émet un BSDD pour : ☒ la prise en charge des déchets du producteur ☐ un autre détenteur ☐ un bordereau de tournée dédiée ☐ un bordereau d'annexe 1 ☐ créer un bordereau de regroupement, pour la personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (l'annexe 2 sera jointe automatiquement)																		
N° Bordereau : BSD-20230220-Z8BHDFMN (S092-E0377400)																		
1.1 Producteur ou détenteur du déchet ☐ L'émetteur est un particulier ☐ L'émetteur est un navire étranger ☒ Entreprise française ☐ Entreprise étrangère N° SIRET : 75130427000026 N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) : RAISON SOCIALE : LA CRAU ENERGIES VERTES Adresse complète : LES GADOUES - 13310 ST MARTIN DE CRAU Pays (le cas échéant) : Tel : 04.42.77.49.60 Mail : cyril.vidal@dalkia.fr Personne à contacter : Cyril VIDAL 1.2 Point de collecte/chantier (si adresse différente de 1.1) Nom/raison sociale : Adresse : Info libre : 1.3 Terres et sédiments Parcelle(s) : Coordonnée(s) GPS : Référence(s) laboratoire(s) : Identifiant(s) terrain (le cas échéant) : ☐ Un éco-organisme est responsable du déchet, de la collecte et/ou du traitement Raison sociale : SIREN :	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement ☐ oui (cadres 13 à 19 à remplir) ☒ non ☒ Entreprise française ☐ Entreprise étrangère N° SIRET : 38336924600046 N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) : RAISON SOCIALE : CHIMIREC SOCODELI Adresse complète : ZI DOMITIA - 275 AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE - 30300 BEAUCAIRE Pays (le cas échéant) : Tel : 04.66.81.39.55 Mail : TLAURENT@chimirec.fr Personne à contacter : LAURENT Tony N° de CAP (le cas échéant) : S092-C456180-N-096939 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R 12																	
3. Dénomination du déchet Code déchet : 15 02 02* Dénomination usuelle : MATERIELS SOUILLES STANDARDS Déchet dangereux : ☒ oui ☐ non Déchet contenant des POP ☐ oui ☒ non Consistance du déchet : ☒ solide ☐ pâteux ☐ liquide ☐ gazeux	4. Conditionnement <table><tr><th>Nombre</th><th>Conditionnement</th></tr><tr><td></td><td>Benne</td></tr><tr><td></td><td>Citerne</td></tr><tr><td></td><td>Conditionné pour Pipeline</td></tr><tr><td>8</td><td>GRV</td></tr><tr><td></td><td>Fûts</td></tr><tr><td></td><td>Autre (à préciser)</td></tr><tr><td>8</td><td>COLIS (totaux)</td></tr></table>	Nombre	Conditionnement		Benne		Citerne		Conditionné pour Pipeline	8	GRV		Fûts		Autre (à préciser)	8	COLIS (totaux)	5. Quantité Tonne(s) : 1.36 ☐ Réelle ☒ Estimée "QUANTITÉE ESTIMÉE CONFORMÉMENT AU 5.4.1.1.3.2" de l'ADR 2023
Nombre	Conditionnement																	
	Benne																	
	Citerne																	
	Conditionné pour Pipeline																	
8	GRV																	
	Fûts																	
	Autre (à préciser)																	
8	COLIS (totaux)																	
6. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant) : Exempt ADR																		

7. ☐ Négociant ☐ Courtier

☐ Entreprise française

☐ Entreprise étrangère

N° SIRET :
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
Nom Prénom :
Adresse complète :
Pays (le cas échéant) :
Tel :
Mail :
Personne à contacter :

Récépissé n° :
Département :
Limite de validité : ____ / ____ / ____

8. Collecteur-Transporteur

☒ Entreprise française
☐ Entreprise étrangère

N° SIRET : 38336924600046
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
RAISON SOCIALE : CHIMIREC SOCODELI
Adresse complète : ZI DOMITIA SUD - 275, AV. PIERRE ET MARIE
CURIE - 30300 BEAUCAIRE
Pays (le cas échéant) :
Tel : 04.66.81.39.55
Mail : chimirec-socodeli-beaucaire@chimirec.fr
Personne à contacter : Tony LAURENT

Récépissé n° : 22.038N
Département : 30
Limite de validité : 07/09/2027
Mode de transport : Route
Immatriculation(s) : CR-786-RY
Date de prise en charge : 21/02/2023
Nom et signature : Pascal BOYARD



A REMPLIR PAR LA PERSONNE MORALE MENTIONNEE AU CADRE 1.1

9. Déclaration générale de la personne mentionnée au cadre 1.1

Je soussigné, certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et de bonne foi.

Nom : Cyril VIDAL Date : 21/02/2023 Signature :

A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

10. Réception par l'installation visée au cadre 2 (ou 14)

Quantité réelle présentée : 1.304 tonne(s)
Date de présentation : 21/02/2023

Lot accepté : ☒ oui ☐ non ☐ partiellement

Motif de refus (même partiel) :

Date de signature : 21/02/2023

Nom : LAURENT Tony
Signature :

SIGNÉ

11. Réalisation de l'opération

Code D/R de l'opération : R 12
Mode de traitement :
Description : Echange de déchets en vue de les soumettre à l'une des opérations numérotées R1 à R11 :
Date de l'opération : 21/02/2023
☒ Autorisation par arrêté préfectoral, à une rupture de traçabilité pour ce déchet.

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée.

Nom : LAURENT Tony
Signature :

12. Destination prévue

☐ Entreprise française

☐ Entreprise étrangère

N° SIRET :
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
Nom Prénom :
Adresse complète :
Pays (le cas échéant) :
Tel :
Mail :
Personne à contacter :

CODE D/R de traitement prévu : R 1

N° du document prévu à l'annexe I-B du règlement n°1013/2006 ou le numéro de notification et numéro de saisie du document prévue à l'annexe I-B du règlement N°1013/2006 (si connu) :

Art. R. 541-45 du code de l'environnement. Textes réglementaires		Ministère de la Transition Ecologique Bordereau de suivi de déchets dangereux Récépissé Trackdéchets																			
J'émet un BSDD pour : ☒ la prise en charge des déchets du producteur ☐ un autre détenteur ☐ un bordereau de tournée dédiée ☐ un bordereau d'annexe 1 ☐ créer un bordereau de regroupement, pour la personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (l'annexe 2 sera jointe automatiquement)																					
N° Bordereau : BSD-20230615-5FDRW3WT6 (S092-E0394135)																					
1.1 Producteur ou détenteur du déchet ☐ L'émetteur est un particulier ☐ L'émetteur est un navire étranger ☒ Entreprise française ☐ Entreprise étrangère N° SIRET : 75130427000026 N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) : RAISON SOCIALE : LA CRAU ENERGIES VERTES Adresse complète : LES GADOUES 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU Pays (le cas échéant) : Tel : 04.42.77.49.60 Mail : cyril.vidal@dalkia.fr Personne à contacter : Cyril VIDAL 1.2 Point de collecte/chantier (si adresse différente de 1.1) Nom/raison sociale : Adresse : Info libre : 1.3 Terres et sédiments Parcelle(s) : Coordonnée(s) GPS : Référence(s) laboratoire(s) : Identifiant(s) terrain (le cas échéant) : ☐ Un éco-organisme est responsable du déchet, de la collecte et/ou du traitement Raison sociale : SIREN :			2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement ☐ oui (cadres 13 à 19 à remplir) ☒ non ☒ Entreprise française ☐ Entreprise étrangère N° SIRET : 38336924600046 N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) : RAISON SOCIALE : CHIMIREC-SOCODELI (SOCODELI) Adresse complète : 275 AV PIERRE ET MARIE CURIE ZI DOMITIA 30300 BEAUCAIRE Pays (le cas échéant) : Tel : 04.66.81.39.55 Mail : chimirec-socodeli-beaucaire@chimirec.fr Personne à contacter : LAURENT Tony N° de CAP (le cas échéant) : S092-C456180-N-096939 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R 12																		
3. Dénomination du déchet Code déchet : 15 02 02* Dénomination usuelle : MATERIELS SOUILLES STANDARDS Déchet dangereux : ☒ oui ☐ non Déchet contenant des POP ☐ oui ☒ non Consistance du déchet : ☒ solide ☐ pâteux ☐ liquide ☐ gazeux		4. Conditionnement <table><tr><th>Nombre</th><th>Conditionnement</th></tr><tr><td></td><td>Benne</td></tr><tr><td></td><td>Citerne</td></tr><tr><td></td><td>Conditionnné pour Pipeline</td></tr><tr><td>16</td><td>GRV</td></tr><tr><td></td><td>Fûts</td></tr><tr><td></td><td>Autre (à préciser)</td></tr><tr><td>16</td><td>COLIS (totaux)</td></tr></table>		Nombre	Conditionnement		Benne		Citerne		Conditionnné pour Pipeline	16	GRV		Fûts		Autre (à préciser)	16	COLIS (totaux)	5. Quantité Tonne(s) : 2.72 ☐ Réelle ☒ Estimée "QUANTITÉE ESTIMÉE CONFORMÉMENT AU 5.4.1.1.3.2" de l'ADR 2023	
Nombre	Conditionnement																				
	Benne																				
	Citerne																				
	Conditionnné pour Pipeline																				
16	GRV																				
	Fûts																				
	Autre (à préciser)																				
16	COLIS (totaux)																				
6. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant) : Exempt ADR																					

7. ☐ Négociant ☐ Courtier

☐ Entreprise française

☐ Entreprise étrangère

N° SIRET :
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
Nom Prénom :
Adresse complète :
Pays (le cas échéant) :
Tel :
Mail :
Personne à contacter :

Récépissé n° :
Département :
Limite de validité : ____ / ____ / ____

8. Collecteur-Transporteur

☒ Entreprise française
☐ Entreprise étrangère

N° SIRET : 38336924600046
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
RAISON SOCIALE : CHIMIREC-SOCODELI (SOCODELI)
Adresse complète : 275 AV PIERRE ET MARIE CURIE ZI DOMITIA
30300 BEAUCAIRE
Pays (le cas échéant) :
Tel : 04.66.81.39.55
Mail : chimirec-socodeli-beaucaire@chimirec.fr
Personne à contacter : Tony LAURENT

Récépissé n° : 22.038N
Département : 30
Limite de validité : 07/09/2027
Mode de transport : Route
Immatriculation(s) : EM-249-JG
Date de prise en charge : 19/06/2023
Nom et signature : Ahmed BELKIAT

A REMPLIR PAR LA PERSONNE MORALE MENTIONNEE AU CADRE 1.1

9. Déclaration générale de la personne mentionnée au cadre 1.1

Je soussigné, certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et de bonne foi.

Nom : Cyril VIDAL Date : 19/06/2023 Signature :

A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

10. Réception par l'installation visée au cadre 2 (ou 14)

Quantité réelle présentée : 3.803 tonne(s)
Date de présentation : 20/06/2023
Lot accepté : ☒ oui ☐ non ☐ partiellement
Motif de refus (même partiel) :

Date de signature : 20/06/2023

Nom : LAURENT Tony
Signature :

SIGNÉ

11. Réalisation de l'opération

Code D/R de l'opération : R 12
Mode de traitement :
Description : Echange de déchets en vue de les soumettre à l'une des opérations numérotées R1 à R11 :
Date de l'opération : 20/06/2023
☒ Autorisation par arrêté préfectoral, à une rupture de traçabilité pour ce déchet.

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée.

Nom : LAURENT Tony

Signature :

12. Destination prévue

☐ Entreprise française

☐ Entreprise étrangère

N° SIRET :
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
Nom Prénom :
Adresse complète :
Pays (le cas échéant) :
Tel :
Mail :
Personne à contacter :

CODE D/R de traitement prévu : R 1

N° du document prévu à l'annexe I-B du règlement n°1013/2006 ou le
numéro de notification et numéro de saisie du document prévue à
l'annexe I-B du règlement N°1013/2006 (si connu) :

Art. R. 541-45 du code de l'environnement. Textes réglementaires	Ministère de la Transition Ecologique Bordereau de suivi de déchets dangereux Récépissé Trackdéchets																	
J'émet un BSDD pour : ☒ la prise en charge des déchets du producteur ☐ un autre détenteur ☐ un bordereau de tournée dédiée ☐ un bordereau d'annexe 1 ☐ créer un bordereau de regroupement, pour la personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (l'annexe 2 sera jointe automatiquement)																		
N° Bordereau : BSD-20231016-P4BHNFO26 (S092-E0411481)																		
1.1 Producteur ou détenteur du déchet ☐ L'émetteur est un particulier ☐ L'émetteur est un navire étranger ☒ Entreprise française ☐ Entreprise étrangère N° SIRET : 75130427000026 N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) : RAISON SOCIALE : LA CRAU ENERGIES VERTES Adresse complète : LES GADOUES 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU Pays (le cas échéant) : Tel : 06.68.29.52.56 Mail : cyril.vidal@dalkia.fr Personne à contacter : CYRIL VIDAL 1.2 Point de collecte/chantier (si adresse différente de 1.1) Nom/raison sociale : DALKIA SA Adresse : ROUTE DE POULAGERES - LIEU DIT LES GADOUES - 13310 ST MARTIN DE CRAU 13310 ST MARTIN DE CRAU Info libre : 1.3 Terres et sédiments Parcelle(s) : Coordonnée(s) GPS : Référence(s) laboratoire(s) : Identifiant(s) terrain (le cas échéant) : ☐ Un éco-organisme est responsable du déchet, de la collecte et/ou du traitement Raison sociale : SIREN :	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement ☐ oui (cadres 13 à 19 à remplir) ☒ non ☒ Entreprise française ☐ Entreprise étrangère N° SIRET : 38336924600046 N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) : RAISON SOCIALE : CHIMIREC-SOCODELI (SOCODELI) Adresse complète : 275 AV PIERRE ET MARIE CURIE ZI DOMITIA 30300 BEAUCAIRE Pays (le cas échéant) : Tel : 04.66.81.39.55 Mail : chimirec-socodeli-beaucaire@chimirec.fr Personne à contacter : LAURENT Tony N° de CAP (le cas échéant) : S092-C338064-N-096939 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R 12																	
3. Dénomination du déchet Code déchet : 15 02 02* Dénomination usuelle : MATERIELS SOUILLES STANDARDS Déchet dangereux : ☒ oui ☐ non Déchet contenant des POP ☐ oui ☒ non Consistance du déchet : ☒ solide ☐ pâteux ☐ liquide ☐ gazeux	4. Conditionnement <table><tr><th>Nombre</th><th>Conditionnement</th></tr><tr><td></td><td>Benne</td></tr><tr><td></td><td>Citerne</td></tr><tr><td></td><td>Conditionnné pour Pipeline</td></tr><tr><td>15</td><td>GRV</td></tr><tr><td></td><td>Fûts</td></tr><tr><td></td><td>Autre (à préciser)</td></tr><tr><td>15</td><td>COLIS (totaux)</td></tr></table>	Nombre	Conditionnement		Benne		Citerne		Conditionnné pour Pipeline	15	GRV		Fûts		Autre (à préciser)	15	COLIS (totaux)	5. Quantité Tonne(s) : 2.55 ☐ Réelle ☒ Estimée "QUANTITÉE ESTIMÉE CONFORMÉMENT AU 5.4.1.1.3.2" de l'ADR 2023
Nombre	Conditionnement																	
	Benne																	
	Citerne																	
	Conditionnné pour Pipeline																	
15	GRV																	
	Fûts																	
	Autre (à préciser)																	
15	COLIS (totaux)																	
6. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant) : Exempt ADR																		

7. ☐ Négociant ☐ Courtier

☐ Entreprise française

☐ Entreprise étrangère

N° SIRET :
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
Nom Prénom :
Adresse complète :
Pays (le cas échéant) :
Tel :
Mail :
Personne à contacter :

Récépissé n° :
Département :
Limite de validité : / /

8. Collecteur-Transporteur

☒ Entreprise française
☐ Entreprise étrangère

N° SIRET : 38336924600046
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
RAISON SOCIALE : CHIMIREC-SOCODELI (SOCODELI)
Adresse complète : 275 AV PIERRE ET MARIE CURIE ZI DOMITIA
30300 BEUCAIRE
Pays (le cas échéant) :
Tel : 04.66.81.39.55
Mail : chimirec-socodeli-beucaire@chimirec.fr
Personne à contacter : Tony LAURENT

Récépissé n° : 22.038N
Département : 30
Limite de validité : 07/09/2027
Mode de transport : Route
Immatriculation(s) : EM-249-JG
Date de prise en charge : 17/10/2023
Nom et signature : Ahmed BELKIAT

A REMPLIR PAR LA PERSONNE MORALE MENTIONNEE AU CADRE 1.1

9. Déclaration générale de la personne mentionnée au cadre 1.1

Je soussigné, certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et de bonne foi.

Nom : vidal cyril Date : 16/10/2023 Signature :

A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

10. Réception par l'installation visée au cadre 2 (ou 14)

Quantité réelle présentée : 1.614 tonne(s)
Date de présentation : 17/10/2023
Lot accepté : ☒ oui ☐ non ☐ partiellement
Motif de refus (même partiel) :

Date de signature : 17/10/2023
Nom : LAURENT Tony
Signature :

SIGNÉ

11. Réalisation de l'opération

Code D/R de l'opération : R 12
Mode de traitement :
Description : Echange de déchets en vue de les soumettre à l'une des opérations numérotées R1 à R11 :
Date de l'opération : 17/10/2023
☒ Autorisation par arrêté préfectoral, à une rupture de traçabilité pour ce déchet.

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée.
Nom : LAURENT Tony
Signature : 

SIGNÉ

12. Destination prévue

☐ Entreprise française

☐ Entreprise étrangère

N° SIRET :
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
Nom Prénom :
Adresse complète :
Pays (le cas échéant) :
Tel :
Mail :
Personne à contacter :

CODE D/R de traitement prévu : R 1

N° du document prévu à l'annexe I-B du règlement n°1013/2006 ou le numéro de notification et numéro de saisie du document prévue à l'annexe I-B du règlement N°1013/2006 (si connu) :

Art. R. 541-45 du code de l'environnement. Textes réglementaires	Ministère de la Transition Ecologique Bordereau de suivi de déchets dangereux Récépissé Trackdéchets																	
J'émet un BSDD pour : ☒ la prise en charge des déchets du producteur ☐ un autre détenteur ☐ un bordereau de tournée dédiée ☐ un bordereau d'annexe 1 ☐ créer un bordereau de regroupement, pour la personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (l'annexe 2 sera jointe automatiquement)																		
N° Bordereau : BSD-20230324-4HMAES96A (S092-E0381980)																		
1.1 Producteur ou détenteur du déchet ☐ L'émetteur est un particulier ☐ L'émetteur est un navire étranger ☒ Entreprise française ☐ Entreprise étrangère N° SIRET : 75130427000026 N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) : RAISON SOCIALE : LA CRAU ENERGIES VERTES Adresse complète : LES GADOUES 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU Pays (le cas échéant) : Tel : 06.68.29.52.56 Mail : cyril.vidal@dalkia.fr Personne à contacter : Loic VIDAL 1.2 Point de collecte/chantier (si adresse différente de 1.1) Nom/raison sociale : DALKIA SA Adresse : ROUTE DE GREASQUE RD 46 - 13120 GARDANNE 13120 GARDANNE Info libre : 1.3 Terres et sédiments Parcelle(s) : Coordonnée(s) GPS : Référence(s) laboratoire(s) : Identifiant(s) terrain (le cas échéant) : ☐ Un éco-organisme est responsable du déchet, de la collecte et/ou du traitement Raison sociale : SIREN :	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement ☐ oui (cadres 13 à 19 à remplir) ☒ non ☒ Entreprise française ☐ Entreprise étrangère N° SIRET : 38336924600046 N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) : RAISON SOCIALE : CHIMIREC SOCODELI Adresse complète : ZI DOMITIA - 275 AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE - 30300 BEAUCAIRE Pays (le cas échéant) : Tel : 04.66.81.39.55 Mail : TLAURENT@chimirec.fr Personne à contacter : LAURENT Tony N° de CAP (le cas échéant) : S092-C338064-N-094420 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R 12																	
3. Dénomination du déchet Code déchet : 13 02 05* Dénomination usuelle : HUILES USAGEES Déchet dangereux : ☒ oui ☐ non Déchet contenant des POP ☐ oui ☒ non Consistance du déchet : ☐ solide ☐ pâteux ☒ liquide ☐ gazeux	4. Conditionnement <table><tr><th>Nombre</th><th>Conditionnement</th></tr><tr><td></td><td>Benne</td></tr><tr><td>1</td><td>Citerne</td></tr><tr><td></td><td>Conditionnné pour Pipeline</td></tr><tr><td></td><td>GRV</td></tr><tr><td></td><td>Fûts</td></tr><tr><td></td><td>Autre (à préciser)</td></tr><tr><td></td><td>COLIS (totaux)</td></tr></table>	Nombre	Conditionnement		Benne	1	Citerne		Conditionnné pour Pipeline		GRV		Fûts		Autre (à préciser)		COLIS (totaux)	5. Quantité Tonne(s) : 0.08 ☐ Réelle ☒ Estimée "QUANTITÉ ESTIMÉE CONFORMÉMENT AU 5.4.1.1.3.2" de l'ADR 2023
Nombre	Conditionnement																	
	Benne																	
1	Citerne																	
	Conditionnné pour Pipeline																	
	GRV																	
	Fûts																	
	Autre (à préciser)																	
	COLIS (totaux)																	
6. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant) : UN 3082 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a., 9, III, (-), DECHETS CONFORMES AU 2.1.3.5.5																		

7. ☐ Négociant ☐ Courtier

☐ Entreprise française

☐ Entreprise étrangère

N° SIRET :
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
Nom Prénom :
Adresse complète :
Pays (le cas échéant) :
Tel :
Mail :
Personne à contacter :

Récépissé n° :
Département :
Limite de validité : / /

8. Collecteur-Transporteur

☒ Entreprise française
☐ Entreprise étrangère

N° SIRET : 38336924600046
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
RAISON SOCIALE : CHIMIREC SOCODELI
Adresse complète : ZI DOMITIA SUD - 275, AV. PIERRE ET MARIE
CURIE - 30300 BEAUCAIRE
Pays (le cas échéant) :
Tel : 04.66.81.39.55
Mail : chimirec-socodeli-beaucaire@chimirec.fr
Personne à contacter : Tony LAURENT

Récépissé n° : 22.038N
Département : 30
Limite de validité : 07/09/2027
Mode de transport : Route
Immatriculation(s) : FP-468-NV
Date de prise en charge : 27/03/2023
Nom et signature : OLLIVIER Laurent

A REMPLIR PAR LA PERSONNE MORALE MENTIONNEE AU CADRE 1.1

9. Déclaration générale de la personne mentionnée au cadre 1.1

Je soussigné, certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et de bonne foi.

Nom : Vidal Cyril Date : 12/04/2023 Signature :

A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

10. Réception par l'installation visée au cadre 2 (ou 14)

Quantité réelle présentée : 0.72 tonne(s)
Date de présentation : 28/03/2023
Lot accepté : ☒ oui ☐ non ☐ partiellement
Motif de refus (même partiel) :

Date de signature : 28/03/2023

Nom : LAURENT Tony
Signature :

SIGNÉ

11. Réalisation de l'opération

Code D/R de l'opération : R 12
Mode de traitement :
Description : Echange de déchets en vue de les soumettre à l'une des opérations numérotées R1 à R11 :
Date de l'opération : 28/03/2023
☒ Autorisation par arrêté préfectoral, à une rupture de traçabilité pour ce déchet.

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée.

Nom : LAURENT Tony
Signature :

SIGNÉ

12. Destination prévue

☐ Entreprise française

☐ Entreprise étrangère

N° SIRET :
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
Nom Prénom :
Adresse complète :
Pays (le cas échéant) :
Tel :
Mail :
Personne à contacter :

CODE D/R de traitement prévu : R 3

N° du document prévu à l'annexe I-B du règlement n°1013/2006 ou le
numéro de notification et numéro de saisie du document prévue à
l'annexe I-B du règlement N°1013/2006 (si connu) :

Art. R. 541-45 du code de l'environnement. Textes réglementaires	Ministère de la Transition Ecologique Bordereau de suivi de déchets dangereux Récépissé Trackdéchets																	
J'émet un BSDD pour : ☒ la prise en charge des déchets du producteur ☐ un autre détenteur ☐ un bordereau de tournée dédiée ☐ un bordereau d'annexe 1 ☐ créer un bordereau de regroupement, pour la personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (l'annexe 2 sera jointe automatiquement)																		
N° Bordereau : BSD-20230615-D9AF8ZS5W (S092-E0394128)																		
1.1 Producteur ou détenteur du déchet ☐ L'émetteur est un particulier ☐ L'émetteur est un navire étranger ☒ Entreprise française ☐ Entreprise étrangère N° SIRET : 75130427000026 N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) : RAISON SOCIALE : LA CRAU ENERGIES VERTES Adresse complète : LES GADOUES 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU Pays (le cas échéant) : Tel : 06.68.29.52.56 Mail : cyril.vidal@dalkia.fr Personne à contacter : Loic VIDAL 1.2 Point de collecte/chantier (si adresse différente de 1.1) Nom/raison sociale : DALKIA SA Adresse : ROUTE DE POULAGERES - LIEU DIT LES GADOUES - 13310 ST MARTIN DE CRAU 13310 ST MARTIN DE CRAU Info libre : 1.3 Terres et sédiments Parcelle(s) : Coordonnée(s) GPS : Référence(s) laboratoire(s) : Identifiant(s) terrain (le cas échéant) : ☐ Un éco-organisme est responsable du déchet, de la collecte et/ou du traitement Raison sociale : SIREN :	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement ☐ oui (cadres 13 à 19 à remplir) ☒ non ☒ Entreprise française ☐ Entreprise étrangère N° SIRET : 38336924600046 N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) : RAISON SOCIALE : CHIMIREC-SOCODELI (SOCODELI) Adresse complète : 275 AV PIERRE ET MARIE CURIE ZI DOMITIA 30300 BEAUCAIRE Pays (le cas échéant) : Tel : 04.66.81.39.55 Mail : chimirec-socodeli-beaucaire@chimirec.fr Personne à contacter : LAURENT Tony N° de CAP (le cas échéant) : S092-C338064-N-094420 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R 12																	
3. Dénomination du déchet Code déchet : 13 02 05* Dénomination usuelle : HUILES USAGEES Déchet dangereux : ☒ oui ☐ non Déchet contenant des POP ☐ oui ☒ non Consistance du déchet : ☐ solide ☐ pâteux ☒ liquide ☐ gazeux	4. Conditionnement <table><tr><th>Nombre</th><th>Conditionnement</th></tr><tr><td></td><td>Benne</td></tr><tr><td>1</td><td>Citerne</td></tr><tr><td></td><td>Conditionnné pour Pipeline</td></tr><tr><td></td><td>GRV</td></tr><tr><td></td><td>Fûts</td></tr><tr><td></td><td>Autre (à préciser)</td></tr><tr><td></td><td>COLIS (totaux)</td></tr></table>	Nombre	Conditionnement		Benne	1	Citerne		Conditionnné pour Pipeline		GRV		Fûts		Autre (à préciser)		COLIS (totaux)	5. Quantité Tonne(s) : 0 ☐ Réelle ☒ Estimée "QUANTITÉE ESTIMÉE CONFORMÉMENT AU 5.4.1.1.3.2" de l'ADR 2023
Nombre	Conditionnement																	
	Benne																	
1	Citerne																	
	Conditionnné pour Pipeline																	
	GRV																	
	Fûts																	
	Autre (à préciser)																	
	COLIS (totaux)																	
6. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant) : UN 3082 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a., 9, III, (-), DECHETS CONFORMES AU 2.1.3.5.5																		

7. ☐ Négociant ☐ Courtier

☐ Entreprise française

☐ Entreprise étrangère

N° SIRET :
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
Nom Prénom :
Adresse complète :
Pays (le cas échéant) :
Tel :
Mail :
Personne à contacter :

Récépissé n° :
Département :
Limite de validité : / /

8. Collecteur-Transporteur

☒ Entreprise française
☐ Entreprise étrangère

N° SIRET : 38336924600046
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
RAISON SOCIALE : CHIMIREC-SOCODELI (SOCODELI)
Adresse complète : 275 AV PIERRE ET MARIE CURIE ZI DOMITIA
30300 BEAUCAIRE
Pays (le cas échéant) :
Tel : 04.66.81.39.55
Mail : chimirec-socodeli-beaucaire@chimirec.fr
Personne à contacter : Tony LAURENT

Récépissé n° : 22.038N
Département : 30
Limite de validité : 07/09/2027
Mode de transport : Route
Immatriculation(s) : GH-295-VJ
Date de prise en charge : 16/06/2023
Nom et signature : MARSAL Lara

A REMPLIR PAR LA PERSONNE MORALE MENTIONNEE AU CADRE 1.1

9. Déclaration générale de la personne mentionnée au cadre 1.1

Je soussigné, certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et de bonne foi.

Nom : vidal cyril Date : 30/06/2023 Signature :

A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

10. Réception par l'installation visée au cadre 2 (ou 14)

Quantité réelle présentée : 2.7 tonne(s)
Date de présentation : 16/06/2023
Lot accepté : ☒ oui ☐ non ☐ partiellement
Motif de refus (même partiel) :

Date de signature : 16/06/2023

Nom : LAURENT Tony
Signature :

SIGNÉ

11. Réalisation de l'opération

Code D/R de l'opération : R 12
Mode de traitement :
Description : Echange de déchets en vue de les soumettre à l'une des opérations numérotées R1 à R11 :
Date de l'opération : 16/06/2023
☒ Autorisation par arrêté préfectoral, à une rupture de traçabilité pour ce déchet.

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée.

Nom : LAURENT Tony

Signature :



12. Destination prévue

☐ Entreprise française

☐ Entreprise étrangère

N° SIRET :
N° TVA intracommunautaire (le cas échéant) :
Nom Prénom :
Adresse complète :
Pays (le cas échéant) :
Tel :
Mail :
Personne à contacter :

CODE D/R de traitement prévu : R 3

N° du document prévu à l'annexe I-B du règlement n°1013/2006 ou le
numéro de notification et numéro de saisie du document prévue à
l'annexe I-B du règlement N°1013/2006 (si connu) :